

LA
CHAIRE
EN ACV



ELSA
PACT

↓ MÉTHODE ORIGINALE

PANORAMA DES MÉTHODES D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PORTFOLIO

ECO-SCORE

M12 | V 1 | 03/06/21



ECO-SCORE

M12

Eco-score

Présentation

L'Eco-score est un indicateur représentant l'impact environnemental des produits alimentaires. C'est une initiative privée portée par un collectif d'acteurs :



Objectif

L'objectif est de fournir au consommateur une information éclairée sur les impacts environnementaux des produits alimentaires. L'ambition de l'Eco-score est d'être un outil d'aide à la décision afin de guider nos choix alimentaires vers un mode de consommation plus durable.

Cadre méthodologique

L'Eco-score est une méthode orientée affichage environnemental qui utilise à la base des indicateurs d'Analyse du Cycle de Vie (ACV) auxquels viennent s'ajouter des critères qualitatifs de bonus/malus. Il permet ainsi de calculer une note (A,B,C,D ,E) pour chaque produit alimentaire à partir de sa composition et de sa recette. Le score

ACV est calculé à partir de données moyennes disponibles dans la base de données Agribalyse de l'Ademe. Il est donc identique pour tous les produits d'une même catégorie, sauf si l'utilisateur est en mesure de recalculer l'ensemble de la recette. Les indicateurs ACV sont issus des recommandations de la Commission Européenne (projet Product Environmental Footprint), à savoir :

- Émissions de gaz à effet de serre
- Destruction de la couche d'ozone
- Émissions de particules fines
- Oxydation photochimique
- Acidification
- Radioactivité
- Épuisement des ressources en eau
- Pollution de l'eau douce
- Épuisement des ressources non renouvelables
- Eutrophisation (terrestre, eau douce & marine)
- Utilisation des terres
- Toxicités (eau douce & humaine)

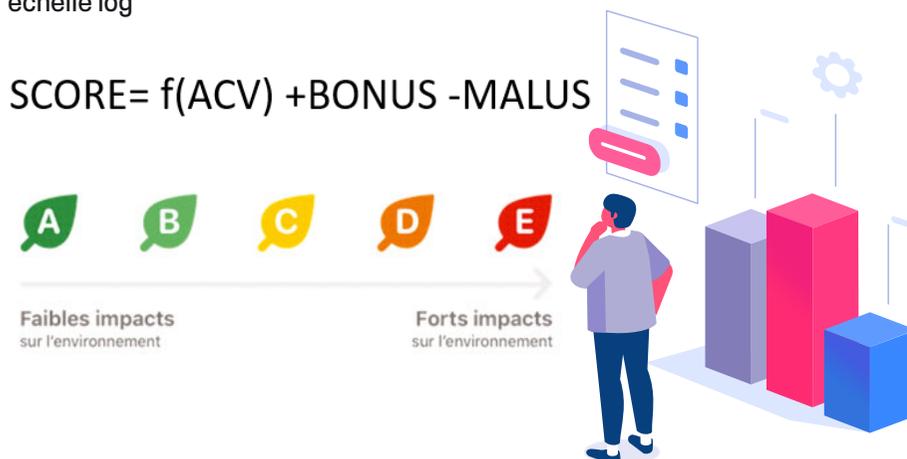
Ces indicateurs sont ensuite pondérés pour obtenir un score unique. Ce score unique est alors converti par une formule logarithmique sur une échelle de 0 à 100 de sorte que

l'impact environnemental soit doublé à chaque changement de catégorie (A,B,C,D,E) c'est à dire tous les 20 points. Au score sur 100 ainsi obtenu, des bonus-malus peuvent compléter le score en fonction de l'origine, de la saisonnalité ou des modes de production. Par exemple un des indicateurs complémentaires attribue un bonus allant de 10 à 20 points aux produits labellisés : 20 pts pour Demeter, Biocoherence, Nature & Progrès; 15 pts pour EU bio et AB; 10 pts pour HVE, Label Rouge, MSC...

Résultat

Le score est calculé selon la formule suivante où :
f(ACV)= normalisation, pondération, conversion échelle log

$$\text{SCORE} = f(\text{ACV}) + \text{BONUS} - \text{MALUS}$$



ECO-SCORE

M12

SYNTHÈSE

- Procédurale
- Analytique
- Relative
- Absolue
- Monocritère
- Multicritère
- Évaluation des services écosystémiques

DOMAINES DE LA DURABILITÉ CONCERNÉS

- Economique
- Social
- Environnemental*

*Rappel : seul le volet environnemental est analysé dans ces fiches.

SPÉCIFICITÉS

GÉNÉRIQUE

SPÉCIFIQUE

DOMAINE D'APPLICATION

Agro-alimentation

SYSTÈMES ÉTUDIÉS

Produits

UTILISATEURS CIBLÉS

Consultant, ingénieur, responsable produit, grand public

SUPPORT OPÉRATIONNEL

- Ouvrage/guide
- Logiciel
- Questionnaire
- Autre : site web, tableur Excel

USAGES REVENDIQUÉS POTENTIELS

- Diagnostic
- Ecoconception
- Communication
- Demande réglementaire
- Autre : Benchmark

TYPE D'APPROCHE

Approches orientées produits/services



Produit



Mode de vie

Approches orientées sites/projets



Site



Projet



Organisations



Régions/Pays



ECO-SCORE

M12

PERTINENCE SPATIALE DES EFFETS

- Site générique
- Site dépendant
- Site spécifique

ÉVALUATION DES IMPACTS

- Au regard des services rendus par le système étudié
- Évaluation intrinsèque

TYPE DES ÉVALUATIONS

- Qualitatives
- Semi-quantitatives
- Quantitatives

NATURE DES INDICATEURS

- Simples
- Mesurés
- Prédicatifs réels
- Prédicatifs potentiels

PLACE DES INDICATEURS SUR LA CHAÎNE DE CAUSALITÉ DPSIR*

Force motrice

Cause fondamentale des pressions (agriculture, activités industrielles)

Pression

A l'origine d'un changement d'état (rejets, artificialisation d'un milieu)

Etat

Description du milieu au travers de la mesure de différents paramètres biologiques, physiques, chimiques, hydrologiques

Impact

Correspond à un changement d'état à cause des pressions

Réponse

Actions correctrices pour limiter les impacts

COUVERTURE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Changement climatique



Pollutions



Espèces invasives



Épuisement des ressources abiotiques



Privation d'eau douce



Changement d'utilisation des sols



Épuisement des ressources biotiques

- Couverture partielle ou très partielle de l'enjeu
- Bonne qualité de couverture de l'enjeu

*DPSIR : Driver-Pressure-State-Impact-Response (Force motrice-Pression-Etat-Impact-Réponse)

ECO-SCORE

M12

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION



A. Qualité du jeu des indicateurs

- A.1. Homogénéité des niveaux DPSIR
Évalue si les indicateurs sont placés de façon homogène sur la chaîne causale DPSIR
- A.2. Non redondance des critères
Évalue si le jeu d'indicateurs ne présente pas de chevauchements.
- A.3. Cohérence entre indicateurs et objectifs de la méthode
Évalue si les indicateurs permettent de répondre aux objectifs fixés par la méthode
- A.4. Aptitude à caractériser les effets environnementaux
Évalue l'aptitude à caractériser les effets environnementaux en privilégiant les méthodes les plus élaborées
- A.5. Pertinence environnementale (approche biophysique)
Évalue si la méthode applique une approche de durabilité forte ou faible
- A.6. Pertinence spatiale des effets
Évalue la prise en compte des effets sur les écosystèmes locaux



B. Complétude

- B.1. Portée de la méthode
Décrit le périmètre d'étude couvert par la méthode
- B.2. Couverture des enjeux environnementaux
Évalue si les grands enjeux environnementaux sont couverts par la méthode



C. Transparence et objectivité

- C.1. Accessibilité et transparence
Évalue dans quelle mesure l'utilisateur a accès à une information détaillée sur le mode de calcul et les références utilisées
- C.2. Objectivité de l'agrégation des résultats
Évalue dans quelle mesure l'agrégation des résultats est transparente et objective
- C.3. Objectivité et reproductibilité
Évalue l'objectivité et la reproductibilité de l'évaluation



D. Consensualité

- D.1. Reconnaissance par la recherche scientifique
Évalue le degré de consensus scientifique autour d'une méthode (nb publications scientifiques)
- D.2. Fondements institutionnels
Évalue l'ancrage institutionnel de la méthode



E. Faisabilité et accessibilité

- E.1. Coût d'accès aux outils
Évalue le coût économique pour utiliser la méthode
- E.2. Facilité de mise en œuvre de la méthode
Évalue la facilité de mise en œuvre à partir du niveau de qualification requis de l'utilisateur
- E.3. Rapidité de mise en œuvre de la méthode
Évalue le temps passé pour réaliser une évaluation environnementale avec la méthode
- E.4. Facilité d'interprétation des résultats
Évalue la facilité d'interprétation des résultats par l'utilisateur

ECO-SCORE

M12

ÉVALUATION DÉTAILLÉE



A. Qualité du jeu des indicateurs

A.1. Homogénéité des niveaux DPISR



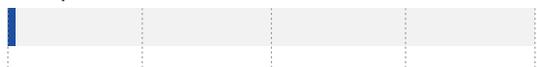
A.2. Non redondance des critères



A.3. Cohérence entre indicateurs et objectifs de la méthode



A.4. Aptitude à caractériser les effets environnementaux



A.5. Pertinence environnementale (approche biophysique)



A.6. Pertinence spatiale des effets



0 1 2 3 4



B. Complétude

B.1. Portée de la méthode



B.2. Couverture des enjeux environnementaux



C. Transparence et objectivité

C.1. Accessibilité et transparence



C.2. Objectivité de l'agrégation des résultats



C.3. Objectivité et reproductibilité de l'évaluation



0 1 2 3 4



D. Consensualité

D.1. Reconnaissance par la recherche scientifique



D.2. Fondements institutionnels



E. Faisabilité et accessibilité

E.1. Coût d'accès



E.2. Facilité de mise en œuvre de la méthode



E.3. Rapidité de mise en œuvre de la méthode



E.4. Facilité d'interprétation des résultats



0 1 2 3 4

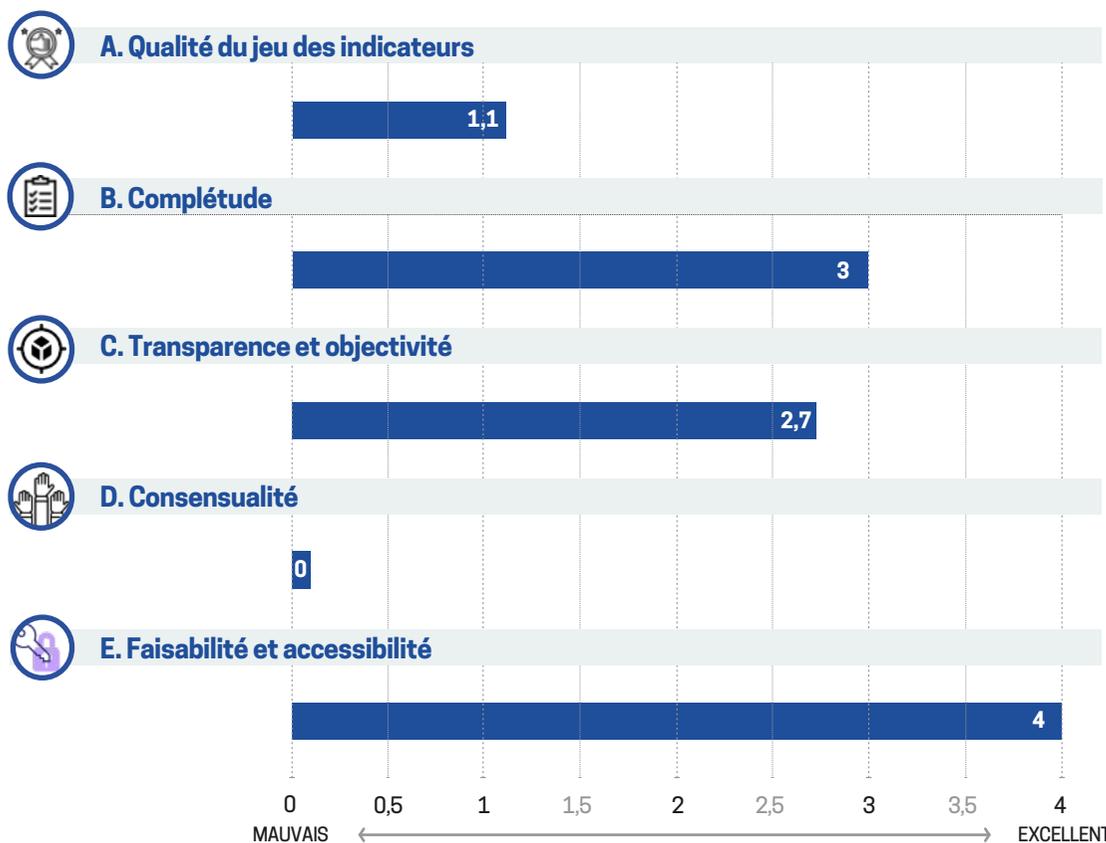


ECO-SCORE

M12

ÉVALUATION GÉNÉRALE

(Méthode d'agrégation explicitée dans le guide méthodologique)



PRINCIPAUX AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Points forts

- Niveau de qualification requis faible
- Rapidité de l'évaluation
- Très grande facilité d'interprétation par le grand public d'un score unique
- Bonne couverture des enjeux environnementaux

Points faibles

- Forte hétérogénéité des indicateurs sur la chaîne de causalité DPSIR
- Redondance avérée des indicateurs
- Pas de justification scientifique de la notation des bonus/malus ni du traitement mathématique des résultats d'ACV
- Faible consensualité de la méthode
- Propose un score unique : normalisation et pondération des résultats d'ACV faisant intervenir des préférences plus ou moins subjectives sans lien avec les limites physiques planétaires

Commentaires libres. Les indicateurs ACV sont agrégés en score unique, celui-ci est transposé sur une échelle logarithmique, puis additionné avec des bonus/malus. Ce processus de notation altère la qualité et la pertinence des résultats ACV. Bien que les bonus/malus visent à mieux prendre en compte les efforts des filières (ex: labels,...), la provenance des produits (politique environnementale des zones de production) ou certaines lacunes actuelles de l'ACV, ils ne sont pas fondés sur des relations de causes à effets démontrées. Il existe aussi des double-comptages potentiels (ex : emballages primaires du produit) qui sont potentiellement plus ou moins bien pris en compte par l'ACV.

POSTFACE

M12

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Auteurs du Panorama : (de gauche à droite) Mélissa Cornelus (INRAE), Charlotte Pradinaud (INRAE), Ange Villevieille (stagiaire INRAE), Philippe Roux (INRAE)



Comité de suivi : Guillaume Brancourt (Bonduelle) ■ Vincent Colomb (Ademe) ■ Nicolas Geheniau (BRL) ■ François Lataste (BRL) ■ Virginie Leclercq (Suez) ■ Cecile Lovichi (Bonduelle) ■ Catherine Macombe (INRAE) ■ Flore Nougarede (Ademe) ■ Sandra Payen (CIRAD) ■ Thibault Salou (SupAgro) ■ Agata Sferratore (SCP) ■ Louis-Georges Soler (INRAE)

Graphisme et mise en page : Alain Chevallier

Guide réalisé avec le soutien financier de la Chaire ELSA-PACT et de l'ADEME

© Dessins : iStock. © Pictogrammes : flaticon.com

PARTENAIRES ACADÉMIQUES



PARTENAIRES ENTREPRISES



MISE EN GARDE

Les résultats présentés ici reposent sur une méthodologie détaillée dans le guide méthodologique intitulé "Panorama des méthodes d'évaluation environnementale" disponible sur le site : ww.elsa-pact.fr. Les éléments qui ne pouvaient être renseignés en l'état des informations disponibles de façon transparente sur ladite méthode ont été identifiés par « information non disponible ». Il est tout à fait possible de mettre à jour une fiche si la méthode a été améliorée dans une nouvelle version ou si des informations complémentaires sont mises à disposition de façon transparente. Cette fiche qui constitue en partie le portfolio est en libre accès comme l'est également le guide méthodologique du Panorama. Les informations diffusées dans ces fiches sont présentées à titre purement informatif et sont sans valeur contractuelle. Leur utilisation par des tiers est réalisée sous leur entière responsabilité et la Chaire ELSA-PACT ainsi que les auteurs du Panorama ne pourront en aucun cas être tenu responsable de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'interprétation ou de l'utilisation des informations contenues dans ces fiches.

PRÉFACE DE LA FICHE

La publication de cette fiche a été motivée par le foisonnement des méthodes d'évaluation environnementale. Il en résulte une difficulté des parties prenantes à se faire un avis sur chacune d'entre elles et/ou à choisir une méthode adaptée à leurs besoins. C'est dans ce contexte que la nécessité de réaliser un descriptif standardisé ainsi qu'une grille d'analyse rationnelle a émergé. A vocation technique, ce guide est principalement destiné aux professionnels (acheteurs publics et privés, services de l'Etat, entreprises, bureaux d'études, etc.) et aux partenaires institutionnels et ONG (associations de consommateurs, collectivités territoriales, pouvoirs publics, universitaires). Dans la mesure où ce guide fournit des informations précises pour clarifier la compréhension des méthodes d'évaluation environnementale, il pourra aussi fournir des connaissances à vocation pédagogique.